

Image not found or type unknown



vérification de testament

Par **ritas**, le **11/08/2019 à 16:14**

Bonjour, pouvez-vous faire une expertise d'un testament olographe sur une photocopie car la notaire détient l'original. Je précise que ma mère ne savait ni lire et écrire.

Cordialement.

Par **youris**, le **11/08/2019 à 16:44**

bonjour,

nous sommes un site de conseils juridiques de droit français et donc non habilité à faire une expertise d'un testament.

ce genre d'expertise ne peut se faire que sur l'original du document.

salutations